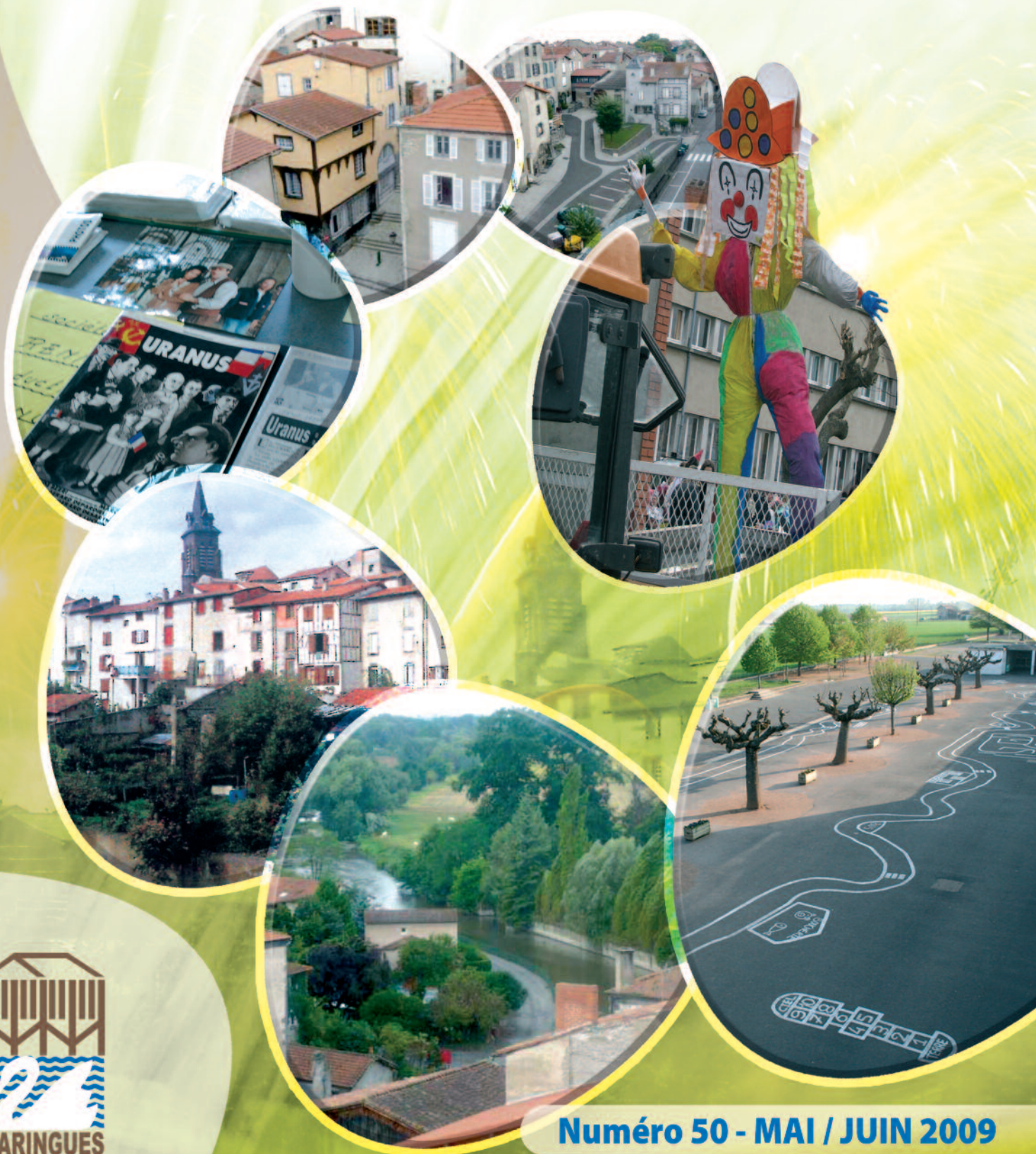


MARINGUES



Flash infos

Informations diverses



Plan de relance pour faciliter l'activité de la construction :

Prolongation du délai de validité des autorisations d'urbanisme.

Le délai de validité des permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, permis de démolir est désormais de 3 ans. (au lieu de 2 ans)
Applicable sans démarche à toutes les autorisations en cours de validité au 20/12/2008 et à celles intervenues au plus tard le 31/12/2010.

Renseignements complémentaires :

- A la mairie.
- A l'Agence Territoriale de l'Équipement et de l'Agriculture
- Site Internet : <http://www.puy-de-dome.equipement-agriculture.gouv.fr/>

L'ECO GESTE RECYCLONS NOS PILES

70 % des piles sont jetées dans la poubelle !

Des bacs de collecte de piles usagées sont disponibles dans les grandes surfaces, magasins hi-fi, dans les déchetteries...etc et sont ensuite récupérées par des éco-organismes conventionnés qui assurent leur collecte et leur traitement.

Lorsque c'est possible, pensez à privilégier les piles rechargeables.

COMMUNIQUE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Prise en charge des frais de transport en taxi.

Les conditions de remboursement des frais de transport de malades en taxi ont changé à compter du 1^{er} avril 2009.

Pour que le trajet en taxi puisse être remboursé, l'entreprise doit désormais avoir signé une convention avec l'Assurance Maladie.

Les taxis conventionnés sont repérables grâce au logo bleu qui doit figurer obligatoirement sur la vitre latérale arrière droite du véhicule.

Informations Passeports et Cartes d'identité

Modification du tarif des timbres fiscaux pour les demandes de passeports applicable depuis le 1^{er} janvier 2009 :

- 88 Euros pour le passeport délivré à une personne majeure (validité 10 ans)
- 44 Euros pour le passeport délivré à une personne mineure de 15 ans et plus (validité 5 ans)
- 19 Euros pour le passeport délivré à une personne mineure de moins de 15 ans (validité 5 ans)

Pour les modifications d'Etat-Civil et les changements d'adresse, le renouvellement des passeports est effectué à titre gratuit jusqu'à concurrence de leur durée de validité.

Il est rappelé que le délai d'obtention d'un passeport peut être de 4 à 6 semaines ; il faut tenir compte de ce délai pour déposer le dossier en mairie, et également des délais d'obtention pour obtenir certaines pièces à fournir à l'appui de la demande (acte de naissance, justificatif de nationalité etc.. .)

Disposition relative aux cartes d'identité :

Depuis le 1^{er} janvier 2009, lors du renouvellement d'une carte d'identité, si la précédente carte (encore en cours de validité) n'est pas présentée, quel que soit le motif (perte, vol), un droit de timbre de 25 Euros est appliqué.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme à l'accoutumée, la Municipalité organise le traditionnel concours des maisons fleuries avec les deux mêmes catégories : balcons fleuris et jardins fleuris

Les inscriptions ont lieu au secrétariat de Mairie jusqu'au 12 juin 2009 dernier délai.

Etat Civil 2008

Naissances : (hors commune) 45
Mariages : 5
Décès : 45 dont 18 hors commune.

Le monde associatif : une chance

Dans le précédent bulletin municipal (n°49) j'écrivais dans l'éditorial que notre commune était passée à la vitesse supérieure.

Je confirme aujourd'hui cet état de fait, et je peux même dire que les actions et les projets municipaux s'accélèrent sans cesse.

La municipalité agit quotidiennement en faveur du développement de Maringues, qui doit être harmonieux et équilibré. Pour que les projets aboutissent concrètement, les élus doivent de manière continue se mobiliser, défendre leurs points de vue, trouver des financements, étudier de nouvelles propositions.

Plusieurs documents, notamment en matière d'urbanisme et d'aménagement, ont vu le jour ces derniers mois ; je veux parler ici, du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de l'étude d'aménagement réalisés par le Cabinet DESCOEUR. Ils définissent les grandes orientations pour la prochaine décennie.

Dans quelques semaines, le Conseil Municipal aura à se prononcer sur la mise en œuvre de la ZPPAUP qui énonce des règles de mise en valeur et de sauvegarde patrimoniale et architecturale. Une étude diagnostique d'assainissement a été commandée à un bureau d'études spécialisé. Elle vient en complément du schéma de zonage réalisé en 1999-2000 ; ses conclusions devront nous éclairer sur les choix à opérer en matière d'assainissement et sur l'opportunité ou non, de construire une nouvelle station d'épuration de capacité plus importante que l'existante, et répondant parfaitement aux normes édictées par l'Union Européenne.

Enfin, je me permets d'évoquer ici un projet très important en cours d'étude à la Maison de Retraite « L'Ombelle » ; il s'agit de créer une structure de type cantou pour l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Pour l'actualité immédiate, le chantier de construction de la salle multi activités, a démarré à la mi-avril. Cette réalisation d'envergure va profondément modifier l'image du complexe sportif et associatif. Le site Route de Vichy sera amené à évoluer encore dans les prochaines années ; d'autres projets sont à l'étude (agrandissement du collège Louise Michel - création d'autres terrains de sports) pour lesquels une réserve foncière est constituée (de l'autre côté de la déviation).

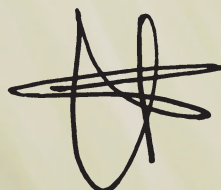
Ces équipements mis à disposition des associations locales leur permettent de bien fonctionner, d'exercer leurs activités variées, dans de bonnes conditions.

A Maringues, la vie associative est particulièrement importante. Le complexe route de Vichy est devenu au fil des ans, un véritable carrefour, lieu de rencontre entre les générations. La Municipalité apporte aide et soutien au monde associatif. C'est aussi une façon de remercier les nombreux bénévoles qui s'investissent pour le bien et l'épanouissement de tous.

Notre société change ; les nouvelles technologies sont un énorme progrès en matière de communications (Internet ... portables ...). En quelques secondes, chacun peut se connecter et se mettre en relation à l'autre bout de la planète.

Mais rien, me semble-t-il, ne peut remplacer les rapports humains, les contacts directs. Voilà pourquoi, les élus responsables que nous sommes, devons mettre à disposition de nos concitoyens des équipements de qualité pour faire en sorte que de véritables liens sociaux se créent entre tous.

Merci à nos associations qui animent Maringues tout au long de l'année.



Bernard FAURE

Restos du cœur

La saison 2008-2009 vient de s'achever. Ce sont 17 bénévoles actifs qui, avec Lucette COMBARNOUS, responsable du secteur de Maringues et ses environs, s'affairent pendant 4 mois pour distribuer près de 10 000 repas. Le Centre de Clermont fournit les produits secs ainsi que des produits laitiers et surgelés. Pour les fruits et les légumes, ils sont gracieusement offerts par un maraîcher de la région. La collecte effectuée au collège Louise Michel, lors du spectacle des élèves, est très importante pour les restos, ainsi que la collecte nationale. Compte tenu des difficultés que rencontrent de nombreuses personnes, les restos vont continuer à distribuer des produits secs, d'avril à novembre le dernier jeudi du mois. Grâce aux nombreux dons, un vestiaire s'est constitué, il est à la disposition de toutes les personnes dans le besoin.

Grand merci à tous ces bénévoles qui s'investissent dans l'aide alimentaire.

* La collecte des bouchons se fera aussi le dernier jeudi du mois.



Mission Locale de l'arrondissement de Thiers.

Pour les jeunes, de 16 à 25 ans, inscrits ou non inscrits à l'ANPE. La Mission Locale propose un accompagnement individuel qui peut être d'ordre social et professionnel.

Permanence : le lundi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Maison sociale. Rue de la Corne à Maringues.
Sur rendez-vous au **04.73.80.49.69**

Don du Sang



Venez nombreux aux prochaines collectes :

Le Vendredi 03 juillet 2009
de 8 heures 30 à 11 heures

Le jeudi 24 septembre 2009
de 17 heures à 19 heures 30

Salles d'Honneur et Annexe
Place de la Mairie

Noël

Comme chaque année le C.C.A.S (Centre Communal d'action sociale), s'est réuni pour confectionner des colis composés de produits festifs, destinés à nos aînés.

Sur la commune, 155 colis ont été distribués. A l'Ombelle, tous les résidents ont reçu une composition gourmande.



Quant aux enfants des employés communaux, le Père Noël ne les a pas oubliés! friandises pour le goûter traditionnel et verre de l'amitié, toutes les conditions étaient réunies pour fêter le passage du Père Noël qui s'en est allé, après avoir gâté tous ces bambins.



Etude d'aménagement communal

Elaborée par le Cabinet DESCOEUR (SCP d'architecture et d'Aménagement Paysager) elle a été présentée au Conseil Municipal, lors de la séance du 25 février.

Son objectif principal vise à comprendre le territoire communal, avec toutes ses dimensions et composantes (sociales, économiques, paysagères, patrimoniales...).

Elle a dégagé des enjeux et a défini des actions stratégiques à mettre en œuvre, avec le souci de répondre au mieux à la problématique du développement durable.

Les principaux sont :

Urbaniser en produisant de l'habitat individuel,

Concilier pression démographique habitat individuel, maîtrise du foncier,

Développer de nouvelles formes d'habitat,

Engager une réflexion sur le schéma de circulation routière et piétonne, en lien avec les espaces publics et zones de stationnement.

Un plan d'action a été proposé ; il doit servir de cadre général, et de fil conducteur à la politique de développement local à mettre en œuvre à moyen et long terme. Il s'oriente autour de plusieurs axes :

Schéma général de mise en valeur du bourg avec divers aménagements : Place de la Dîme - Rue Basse - Valorisation du Champ de Foire (vers kiosque et le lavoir) - création de cheminements piétonniers (secteurs de la Morge et Andou) – Modification du square du Poilu.

Aménagement des berges de la Morge, le long des Anciennes Tanneries.

Mise en valeur du petit patrimoine lié à l'eau.

Reconnaissance du patrimoine local : Réhabilitation des tonnes de vigne à des fins patrimoniales, paysagères et identitaires.

Mise en place d'un éco-quartier : conception d'un habitat durable avec un système de noues paysagères. Ceci ne constitue pas un programme de travaux opérationnel ; chaque action devra faire l'objet d'un descriptif précis, avec un coût estimatif, un phasage dans le temps en fonction des priorités.



Les Travaux ont débuté

Le 5 Mars dernier, une rencontre s'est tenue en mairie en présence des entreprises, de l'équipe de maîtrise d'œuvre et du Maître d'ouvrage. Ce fut l'occasion de rappeler les principes fondamentaux à respecter dans le cadre de la réalisation de cette opération : qualité et délais.

Le site déjà fortement occupé par les équipements existants, engendre des contraintes relativement fortes pour les intervenants. Il est apparu nécessaire, voire obligatoire (pour des raisons de sécurité et d'accès) de séparer le chantier et les terrains de sports. Des aménagements ont été mis en place à cet effet.

Pendant la durée des travaux (18 mois), nul doute qu'il y aura une gêne et quelques petits désagréments pour les sportifs, principalement les joueurs de foot. Qu'ils nous excusent et sachent se montrer patients. D'ici quelques mois, ils auront à leur disposition un équipement de qualité.

Le chantier a débuté depuis mi-avril par l'intervention des entreprises de terrassements et gros œuvre.

Pour la mise en place de la géothermie, 9 forages de 190 mètres de profondeur sont nécessaires. L'entreprise va les réaliser après le gros œuvre.



Toujours des travaux au complexe sportif

Réalisés par les services techniques.

Beaucoup de travaux également au tennis.

Les courts ont été démoussés, le grillage remis en état : des trous bouchés, les tendeurs changés ou réparés.

Le Club House tout en bois doit être entretenu régulièrement, nous fournissons la lasure et ce sont les membres du tennis club qui se chargent de le repeindre.

Tous les sanitaires et vestiaires côté foot ainsi que les vestiaires basket ont été remis en état et repeints.

Au mois de janvier les terrains de foot ont été sablés. Ce sont 100 tonnes de sable qui ont été dispersées sur les deux terrains pendant 2 jours à l'aide d'une sableuse louée.

Ceci a permis de les assainir et de permettre une meilleure utilisation pour les joueurs.

Bien sûr il y a l'entretien au quotidien : les espaces verts, une ampoule à changer, etc....sans parler du ménage qui représente aussi un travail important vu la grandeur de nos locaux.

Une fois encore, nous demandons à tous les utilisateurs de respecter cet ensemble sportif qui représente un investissement important pour notre commune mais qui fait aussi notre fierté quand ce lieu fourmille de sportifs venus de l'extérieur.

Résultats de l'appel d'offres

La consultation a été lancée en Novembre 2008.

Compte tenu de la conjoncture économique très défavorable, 107 offres ont été recensées. Jamais un tel projet communal n'avait suscité autant d'intérêt.

La commission a ouvert les plis le 19 décembre 2008 et attribué les lots, suite au rapport d'analyse élaboré par le maître d'œuvre, le 23 janvier 2009.

Ont été retenus :

Lot N°	Entreprise retenue	Adresse	Montant offre H.T.
1. Terrassements Généraux	DAUPHIN T.P.	JOB	17.189,00 €
2. Gros œuvre	POUQUET	TULLE	590.382,96 €
3. Charpente bois	TAILLANDIER	LA RENAUDIE	182.038,74 €
4. Couverture métallique	SNEI	LEMPDES	67.580,40 €
5. Etanchéité	E.C.B.	BEAUREGARD L'EVEQUE	86.307,27 €
6. Menuiserie extérieure alu	GS2A	MARINGUES	117.080,00 €
7. Menuiserie intérieure bois	DOLAT	LUZILLAT	111.089,67 €
8. Sols scellés	DE MIRANDA-PRADILLON	DOMERAT	46.426,60 €
9. Sols coulés	SA SOLS ET TENNIS	CORMONTREUIL (51)	30.151,67 €
10. Plâtrerie Peinture	SGP FINITIONS	CLERMONT-FD	66.261,85 €
11. Serrurerie	BOURDOULEIX	GERZAT	19.894,20 €
12. Plomberie Sanitaire	PANNETIER	COMBRONDE	46.087,51 €
13A. Chauffage Ventilation	FETI	GERZAT	172.000,00 €
13B. Forages Géothermiques	AUVERGNE FORAGE	BORD L'ETANG	105.004,00 €
15. Equipements sportifs	NOUANSPOUR	NOUANS LES FONTAINES	13.323,41 €

TOTAL = 1.670.651,28 €uros

- Le lot 14 « Electricité » a été déclaré sans suite. Il fera l'objet d'un marché en procédure adaptée pour la partie purement électrique. L'éclairage de la salle et des tribunes extérieures sera confié au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG). Le lot VRD non prévu initialement, fera l'objet d'une consultation séparée.

Le Plan de Financement

Le coût prévisionnel est évalué à 2.500.000 € H.T. comprenant les travaux, les honoraires, l'assurance Dommages Ouvrages, les publications, les tirages de plans, le mobilier... la signalétique etc...

Plusieurs partenaires financiers ont été sollicités ; à ce jour, tous n'ont pas répondu officiellement.

Toutefois, suite aux divers contacts, nous avons de bonnes assurances pour une suite favorable.

Cette opération devrait donc bénéficier d'aides importantes.

Le bilan financier définitif sera publié lors d'un prochain numéro.

Le Budget communal

Principaux investisseurs publics, les collectivités tentent de s'adapter à la crise et aux incertitudes de la situation. Les réponses varient selon le contexte local.

Certaines font preuve de volontarisme en maintenant pour 2009 leurs projets d'investissement et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

C'est le cas de notre commune, où le Budget voté le 26 mars dernier s'élève à :

- Section de fonctionnement : 2.155.542 €

- Section d'Investissement : 2.055.091 €

Comme précédemment, le programme de travaux est ambitieux avec cette année la priorité n° 1 qui est la réalisation d'un équipement, sportif et associatif, salle multi activités.

Recettes de fonctionnement

2.155.542 €

70 - Produits des services : 177.000 €

Concessions cimetièrre, redevances funéraires, repas à domicile, cantine, abonnements, médiathèque, locations salles Honneur et Annexe...

72 - Travaux en régie : 65.000 €

73 - Impôts et taxes : 760.931 €

Contributions directes, droits de place, impôts sur les spectacles, emplacements publicitaires, droits de mutation.

74 - Dotations et participations : 806.261 €

Dotation forfaitaire, dotation d'aménagement, subventions du Département (halle des sports, PDI, dotation d'animation locale décentralisée), participations des communes au fonctionnement des écoles publiques, compensation taxe professionnelle, taxes foncières et taxes d'habitation, fonds national de péréquation, reversement taxe professionnelle (TPU)...

75 - Autres produits

de gestion courante : 91.000 €

Locations, produits divers de gestion courante.

013 - Atténuations de charges : 250.000 €

Remboursement de rémunération du personnel (CNASEA pour les salaires, Contrats d'accompagnement à l'emploi, Contrats Avenir, CNP pour maladies, accidents du travail ...).

77 - Produits exceptionnels : 5.350 €

Dons, remboursements divers, produits cessions immobilières...

Dépenses de fonctionnement

2.155.542 €

60 - Achats et variations de stocks : 316.400 €

Eau, gaz, électricité, combustible, carburant, alimentation, fournitures repas à domicile et cantine, produits d'entretien ménager, produits pharmaceutiques, vêtements de travail, livres bibliothèque, fournitures scolaires et administratives, fournitures de voirie, petit équipement.

61 - Services extérieurs : 90.530 €

Location de matériel (photocopieurs), entretien de bâtiments, voies et réseaux, entretien matériel roulant, maintenances téléphonique et informatique, assurances, documentation générale.

62 - Autres services extérieurs : 54.997 €

Indemnité comptable, honoraires, frais d'actes, fêtes et cérémonies, annonces et insertions, publications, transports, frais d'affranchissement et télécommunications, cotisations diverses, redevance archéologique préventive...

63 - Impôts et taxes : 26.200 €

Taxes foncières, cotisations centre de gestion FPT, autres impôts.

64 - Charges du personnel : 916.910 €

Agents titulaires et non titulaires, cotisations URSSAF, caisses de retraite, ASSEDIC, assurances CNP, médecine du travail, indemnités diverses...

65 - Autres charges de gestion courante : 220.545 €

Indemnités des élus, cotisations des syndicats intercommunaux, subventions aux associations, participation au contrat d'association de l'école privée...

66 - Charges financières : 72.000 €

Remboursement des intérêts de la dette.

67 - Charges exceptionnelles : 2.250 €

Prix des maisons fleuries, subventions exceptionnelles.

Dépenses imprévues : 28.500 €

Virement à la section d'investissement : 427.210 €

Produit fiscal attendu pour 2009

Taxe	Base Notifiée	Taux voté par le CM	Produit
Taxe d'habitation	2.199.000 €	15,64 %	343.924 €
Taxe foncière des propriétés bâties	1.646.000 €	16,02 %	263.689 €
Taxe foncière des propriétés non-bâties	89.600 €	84,73 %	75.918 €
TOTAL			683.531 €

Dépenses d'investissement

2.055.091 €

Capital emprunts : 144.500 €
 Capital EPF/SMAF : 6.700 €
 Matériels de transports : 20.000 €
 Plantations : 5.000 €
 Matériels de bureau : 6.000 €
 Matériels divers : 45.000 €
 Autres bâtiments : 65.081 €
 Mobilier : 5.000 €
 Eclairage public : 25.000 €
 PAB : 6.000 €
 Participation SMAF : 21.000 €
 Intégration Eclairage Public : 25.000 €
 Terrains : 25.000 €
 Travaux en régie : 65.000 €

Dépenses par opération

EGLISE	Travaux : 3.600 €
OBSERVATOIRE LPO	Travaux : 100.000 €
TRIBUNES ET SALLE	Travaux : 1.200.000 €
VOIRIE	Travaux : 182.291 €
TANNERIES	Travaux : 70.000 €

Recettes d'investissement

2.055.091 €

Virement section de fonctionnement : 427.210 €
 DGE : 45.000 €
 FCTVA : 280.000 €
 TLE : 12.000 €
 Emprunts : 250.000 €
 Intégration Eclairage Public : 25.000 €
 ZPPAUP : 3.675 €
 Amendes de police : 5.000 €
 Produit des Cessions : 4.850 €

Subventions par opération

EQUIPEMENT SPORTIF

Fonds de Concours Communauté de Communes : 100.000 €
 Conseil Général : 450.000 €
 Conseil Régional : 350.000 €
 Ligue de Foot : 10.000 €

VOIRIE

Conseil Général : 12.356 €
 Ministère de l'Intérieur : 20.000 €

TANNERIES

FEADER : 30.000 €

OBSERVATOIRE LPO

Conseil Général : 30.000 €

Tableau comparatif des taxes

TPU* - Ces communes sont adhérentes à des communautés de communes ; leur taux de TP est donc fixé par le conseil communautaire.

Pour Maringues (Limagne-Bords d'Allier) le taux de TPU est de 13,55 %

	TH	FB	FNB	TP
AMBERT	10,69	19,60	73,97	TPU*
AULNAT	14,48	15,76	91,64	TPU*
BILLOM	19,62	32,90	170,57	TPU*
COURPIERE	11,69	18,63	62,63	TPU*
LEMPDES	15,13	14,71	109,23	TPU*
LEZOUX	16,94	22,35	101,25	TPU*
MARINGUES	15,64	16,02	84,73	TPU*
PONT DU CHATEAU	15,96	15,65	110,47	TPU*
PUY-GUILLAUME	11,60	15,56	75,69	14,08
ST ELOY LES MINES	11,07	16,40	44,34	9,96
ST REMY SUR DUROLLE	11,36	17,93	71,01	11,25

L'opération "VITABULLE"

Un nouveau défi pour la Ligue contre le cancer

A l'occasion du transfert du service de cancérologie pédiatrique au Nouvel Hôpital d'Estaing (NHE), la Ligue contre le cancer s'est engagée, avec le CHU, à doter l'unité de greffe pédiatrique du Centre Régional de Cancérologie et de Thérapie Cellulaire Pédiatrique du professeur François DEMEOCQ des équipements les plus modernes et les plus innovants pour protéger les enfants devant bénéficier d'une greffe de moelle. Ces nouveaux matériels permettent, en outre, aux parents, frères et sœurs d'être aux côtés des petits malades durant cette période pénible d'isolement de 3 à 5 semaines.

Il s'agit d'installer :

**une bulle ISO 5 pour les enfants de 0 à 5 ans,
deux flux bulles ISO 5 pour ceux de 5 à 19 ans,
quatre navettes de transfert,
une unité de stérilisation pour les préparations des navettes.**

Ce type de matériel permet à l'enfant de se sentir moins isolé, de participer aux animations, de recevoir sa famille et ses frères et sœurs dans un milieu stérile et sécuritaire pour la réussite des greffes allogéniques, de sang du cordon et de donneur incompatible.

Les trois autres comités départementaux de la région Auvergne participeront selon leurs moyens au financement de l'opération auquel la Ligue s'est engagée à hauteur de 300.000 Euros, soit 50 % du coût total.

Les dons (soit dons directs, soit bénéfiques de manifestations sportives, festives, culturelles...) seront intégralement affectés à l'opération VITA BULLE.

Cette année la campagne « Des tulipes contre le cancer » a été consacrée à ce projet et d'autres manifestations d'envergure sont prévues.

A Maringues, l'après-midi sportif du 19 septembre avec l'ASM et le tir à l'arc sera dédié à cet équipement.

En 2008, les activités de l'antenne de Maringues et ses environs ont permis de recueillir 12200 Euros, somme qui a été remise à Christine PERRET, secrétaire du Comité et Jacques CHEVALIER, membre du Conseil d'Administration au cours d'une réception le 15 décembre organisée par la Mairie de Maringues. Les bénévoles de l'antenne souhaitent adresser leurs très sincères remerciements aux municipalités pour leur aide précieuse, aux associations et à tous les généreux donateurs qui participent aux manifestations organisées dans les six communes.

ANATOLE FRANCE

Défilé du Carnaval



Cette année, ce sont les 280 élèves de l'école Anatole France qui ont défilé dans les rues de Maringues pour le carnaval. Accompagnés de parents et de passants, ils sont allés à la maison de retraite pour chanter devant les résidents.

De retour à l'école, tous se sont réunis autour de Madame Carnaval qui a été brûlée comme le veut la tradition.

A cette occasion, une vente de beignets a été organisée. Nous remercions la maison de retraite pour la fabrication de la pâte, la cantinière pour la cuisson et les parents qui ont aidé à la mise en sac.

Ce fut une très agréable après-midi, et nous donnons rendez-vous aux habitants de Maringues pour l'année prochaine.

Le tri sélectif dans la cour de l'école

En plus de la sensibilisation des enfants au tri des déchets dans les classes, des poubelles à couvercles bleu et jaune ont été installées à différents endroits de la cour du primaire



Un parcours instructif tout en étant ludique

Sur une initiative et un tracé des enseignants, les employés communaux ont peint un circuit et différents jeux dans la cour du primaire.

Le circuit passe devant les commerces, les arrêts des transports, les différents édifices d'une commune sans oublier un espace internet.

Des marelles, un labyrinthe et un magnifique escargot agrémentent le tout. Les enfants sont ravis et c'est un départ pour leurs jeux lors des récréations.



Raconte-tapis à la médiathèque de Maringues

Le lundi 23 mars, la classe des petits et des moyens a pu découvrir (pour les plus petits) ou redécouvrir le raconte-tapis, qui permet de faire découvrir un album aux enfants autrement : des petits personnages cousus main sont manipulés par la conteuse sur une base en tissu.

Les enfants ont été captivés par l'histoire de la petite tortue qui cherchait un ami pour partir en voyage.

Ensuite ils ont pu toucher chacun des personnages, à leur plus grand plaisir !



Circulation sur le parking



Contrairement à d'autres écoles dont l'accès se fait directement sur la voie de circulation, le groupe scolaire Anatole France a la chance de disposer d'un parking, d'environ 60 places, qui se voudrait sécurisé.

Pour que ce soit le cas, il y va du sens civique de tous les utilisateurs.

La circulation doit y être tranquille pour assurer la sécurité de tous et en particulier des enfants. De même, le respect du stationnement doit être la règle pour ne pas obstruer la voie de circulation et permettre un accès et un départ facilité pour le transport scolaire.

Quand le parking est plein, il n'est pas souhaitable d'essayer à tous prix d'y stationner pour créer des embouteillages. Malheureusement pour faire respecter ces règles de base, des contrôles sont effectués régulièrement à l'improviste et vont s'intensifier à l'avenir.

Abandon de vêtements : cela ne peut plus durer.

Régulièrement, ce thème a été abordé dans les bulletins municipaux précédents. Une fois de plus la situation est telle, dans cette période plus difficile financièrement, que l'on ne peut que s'interroger sur la motivation des parents qui ne réclament pas les vêtements de leur(s) enfant(s).

Des monceaux de vêtements en bon état sont abandonnés dans différents lieux du groupe scolaire et malgré des incitations à venir les récupérer, adressées directement aux parents, personne ne se manifeste.

Avant chaque période de vacances, ils sont rassemblés et donnés à des associations caritatives ou jetés.

Le Collège Louise MICHEL

Un public de plus en plus nombreux

Cette année ce sont plus de 430 élèves qui sont scolarisés dans l'établissement, répartis sur 17 divisions.

Pour le niveau 6^{ème}, une classe bilangue (anglais - allemand) a été ouverte comprenant 9 élèves. Les PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) en français et en mathématiques sont en place, ainsi que l'Aide au Travail Personnel.



Le collège possède un dispositif de 4^{ème} alternance (5 élèves) avec 1 heure à l'emploi du temps. Ces jeunes affinent leur projet personnel d'orientation en effectuant des stages ou visites dans les entreprises. L'option 3^{ème} Découverte Professionnelle permet à 12 élèves de parfaire leur connaissance de l'entreprise et des métiers.

L'accompagnement éducatif a lieu sur le temps scolaire compte tenu des contraintes liées aux transports et est assuré par des Assistants d'Education (aide aux devoirs, sport) et deux professeurs stagiaires.



Pour faire face à la montée des effectifs et permettre d'avantage de souplesse, les horaires d'ouverture de l'établissement ont été modifiés à la rentrée de septembre. Désormais le mercredi matin, les cours ont lieu de 8h30 à 12h30. En septembre 2009, l'établissement disposera de locaux provisoires afin d'augmenter le nombre de salles. Une seconde salle de technologie devrait également être disponible.



La direction a été renouvelée à la rentrée et un poste de principal adjoint a été créé. L'équipe enseignante est stable et était au complet dès la rentrée des classes, il en était de même pour l'équipe administrative ou d'agents.

Dans le souci d'offrir un environnement toujours agréable, c'est une cour de récréation au revêtement entièrement neuf qui a accueilli les élèves. De nouveaux bancs ont été installés, un pare ballon a été dressé du côté du terrain de basket.



Le Collège est doté d'un Espace Numérique de Travail, auquel tous les membres de la communauté éducative et usagers peuvent se connecter. Depuis deux ans, outre les informations pratiques ou encore liées à l'actualité de l'établissement, cet espace permet l'échange de documents et pratiques entre enseignants. Il rend également les notes disponibles par internet pour les familles. Dans l'avenir, il servira de support à l'expérimentation du cahier de texte numérique.

Un établissement ouvert sur :

L'extérieur (des projets déjà anciens)

La classe de mer a permis comme chaque année en septembre d'emmener les 6^{ème} en Vendée. Ce séjour facilite l'intégration et permet la découverte d'un autre milieu naturel.

Voyage en Ardèche, début juin, pour les plus sportifs de la maison.

Les enfants pratiquent alors randonnée, canoë ...

Voyage en Allemagne dans le cadre de l'appariement avec Hofgeismar en mai.

La culture : De nombreux projets culturels sont menés comme chaque année que ce soit autour de l'image ou encore du livre : opération Collège au cinéma 5^{ème} et 3^{ème}, participation au festival du court métrage pour la 4^{ème}, participation à la semaine de la presse. Une classe de 5^{ème} a plus particulièrement travaillé autour du patrimoine local et a participé aux « carnets de voyage » sous le thème « Maringues construit et déconstruit ». Le goût de lire est également développé avec le projet « Le livre élu en Livradois Forez » pour des élèves volontaires...

Clubs : la chorale, jeux de société et le jardin biologique. Ce dernier a fait partie des projets retenus au niveau académique dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Il est animé par le gestionnaire, des professeurs et parents d'élèves.

L'Association Sportive : 105 licenciés encadrés par 3 enseignants d'EPS. Avec les infrastructures municipales mises à disposition ou dans la salle de sport du collège, c'est un large choix d'activités allant du rugby à l'aérobic, qui est offert aux collégiens. Un dynamisme reconnu et récompensé cette année en représentant le département à la journée au Stade de France cet automne.

Le volet santé et citoyenneté prend en compte tous les niveaux que ce soit à travers des actions qui touchent à l'alimentation (menus BIO et information 6^{ème}), sécurité routière, ... ou encore de solidarité. Le spectacle en janvier au profit des restos du cœur a affiché complet à l'occasion des deux représentations.



Des partenaires privilégiés ...

L'établissement est épaulé depuis sa construction par un partenaire précieux : le Syndicat Intercommunal du Collège de Maringues qui subventionne l'Association Sportive et le Foyer Socio Educatif de l'établissement. Cette subvention tout comme celles du Conseil Général permet de faire face entre autre aux coûts des déplacements (sportifs, voyages).

Le Collège met à disposition de CINE PARC sa salle multimédia toutes les trois semaines pour une séance cinéma.

Depuis deux ans le Collège est de nouveau rattaché au Bassin de Riom Combrailles et participe à ce titre aux forums, visites d'entreprises et autres actions organisées dans ce cadre

L'établissement est membre du Réseau des Enfants du Voyage du Puy-de-Dôme qui compte 9 collèges mettant ainsi en synergie pratiques et projets autour de l'accueil de ces enfants. Ainsi nos élèves ont pu participer aux Tziganéennes à Riom (moment fort d'échange autour de leur culture). Dans le cadre du volet santé ou encore de l'orientation, deux actions ont été menées en lycées professionnels : pour les filles au Lycée Sonia Delaunay (mars) et pour les garçons (avril) au Lycée Pierre Boulanger.

Dans le cadre de la Liaison CM2-6^{ème}, et du travail mené avec le réseau des écoles du secteur, ce sont environ 120 élèves qui seront accueillis le 11 juin pour vivre une première journée de collégien.

Beaucoup sont déjà venus nous rendre visite le 14 mars lors de la matinée portes ouvertes.



Un établissement ouvert sur l'extérieur, attaché à la mutualisation, au développement de partenariats et qui se caractérise par ...

...un dynamisme important, au service des usagers

Collège Louise Michel qui fête ses **20 ans** cette année !

Etude diagnostique d'assainissement

En Février, après consultation, une étude diagnostique d'assainissement a été confiée au Cabinet EGIS Eau.

Elle a pour objectif de dresser un inventaire complet des dysfonctionnements des réseaux et des ouvrages pour proposer un programme de travaux adapté, complet et réaliste.

Elle doit permettre :

- **d'inventorier les pollutions domestiques**
- **de prévoir l'évolution des structures et équipements d'assainissement afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la commune.**
- **d'élaborer un programme pluriannuel cohérent d'investissements hiérarchisés.**

Ce diagnostic est fortement recommandé par les partenaires financiers (Conseil Général et Agence de l'eau Loire Bretagne) dans le cadre de leur soutien aux programmes de travaux ; seules les collectivités dotées d'une telle étude, seront désormais éligibles aux aides pour leur investissement. Ce diagnostic lui-même dont le coût est de 26.430 Euros H.T., est aidé à hauteur de 75 % (Agence de l'Eau 50 % - Département 25 %).

Dans l'attente des conclusions, le projet d'équipement du village de Pont-Picot est différé.

Des propositions seront présentées en matière de raccordement à une unité de traitement.

La station d'épuration actuelle étant au maximum de sa capacité, il devra être tranché si celle-ci fait l'objet d'une extension avec mise en conformité ou bien la construction d'une autre, plus importante.

L'étude diagnostique aidera la Municipalité à choisir parmi les solutions techniques.

Programme d'assainissement

Rue du pont d'Andou

Comme prévu au planning prévisionnel, l'entreprise SADE retenue pour cette opération, a débuté les travaux vers la mi-janvier. Le chantier s'est bien déroulé, en 8 à 10 semaines. Les travaux ont consisté à mettre en place un collecteur pour les eaux usées, sur environ 90 ml et un poste de refoulement.

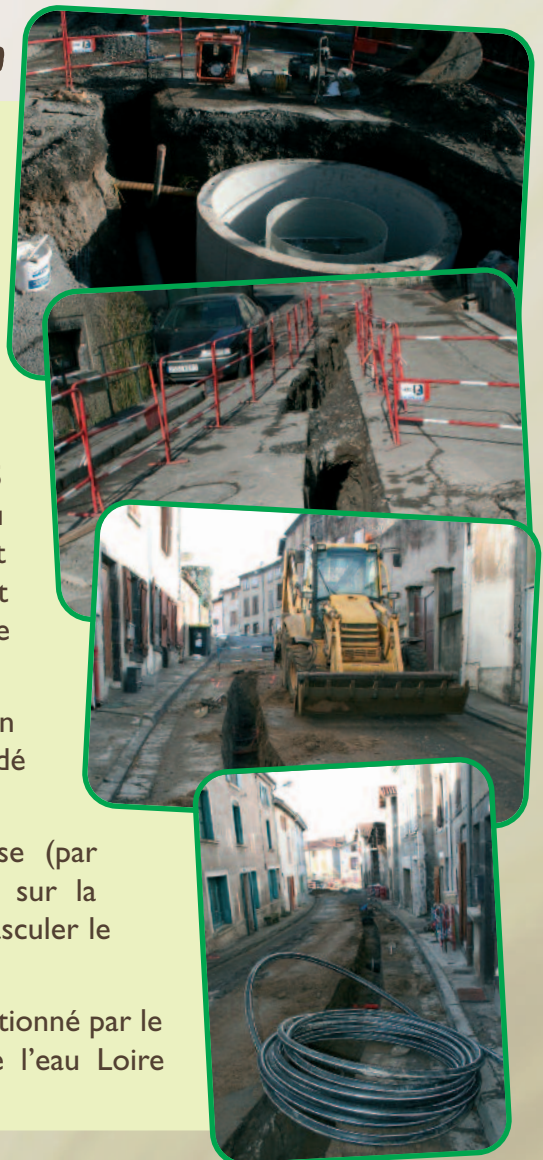
Pour mémoire, la rue était équipée d'une conduite non reliée à l'unité de traitement. Il s'agissait donc de remédier à cette situation. Les branchements particuliers ont également tous été repris.

En cours de chantier, des investigations ont été menées par EGIS Eau, le maître d'œuvre et particulièrement un levé topographique du quartier. En fonction des côtes des canalisations existantes, il est apparu nécessaire d'effectuer un raccordement par relevage du point de réseaux situés en partie basse, à proximité du pont afin de rejeter les effluents à la station.

Il a été également découvert la présence d'un collecteur béton provenant de la rue Traversière (de type unitaire) et raccordé directement sur un canal bâti.

Des travaux supplémentaires ont été commandés à l'entreprise (par avenant d'un montant de 4.500 Euros HT) pour le raccorder sur la conduite de diamètre 200 en créant un regard de surverse pour basculer le surplus en cas de pluie dans l'exutoire béton.

Le coût total de ce programme s'élève donc à 61.428 Euros, subventionné par le Conseil Général à hauteur de 24.000 Euros, et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour 22.740 Euros.



Logements locatifs avec l'OPHIS

Rue Gabriel Boudet

Dans le Bulletin n° 48 (Juin-Juillet 2008), le projet de logements locatifs sociaux rue Gabriel Boudet vous avait été présenté de façon sommaire.

Depuis cette date, le dossier a avancé ; son montage administratif et financier est en cours d'élaboration entre la commune, l'OPHIS, maître d'ouvrage de l'opération et Monsieur ALVES, architecte.

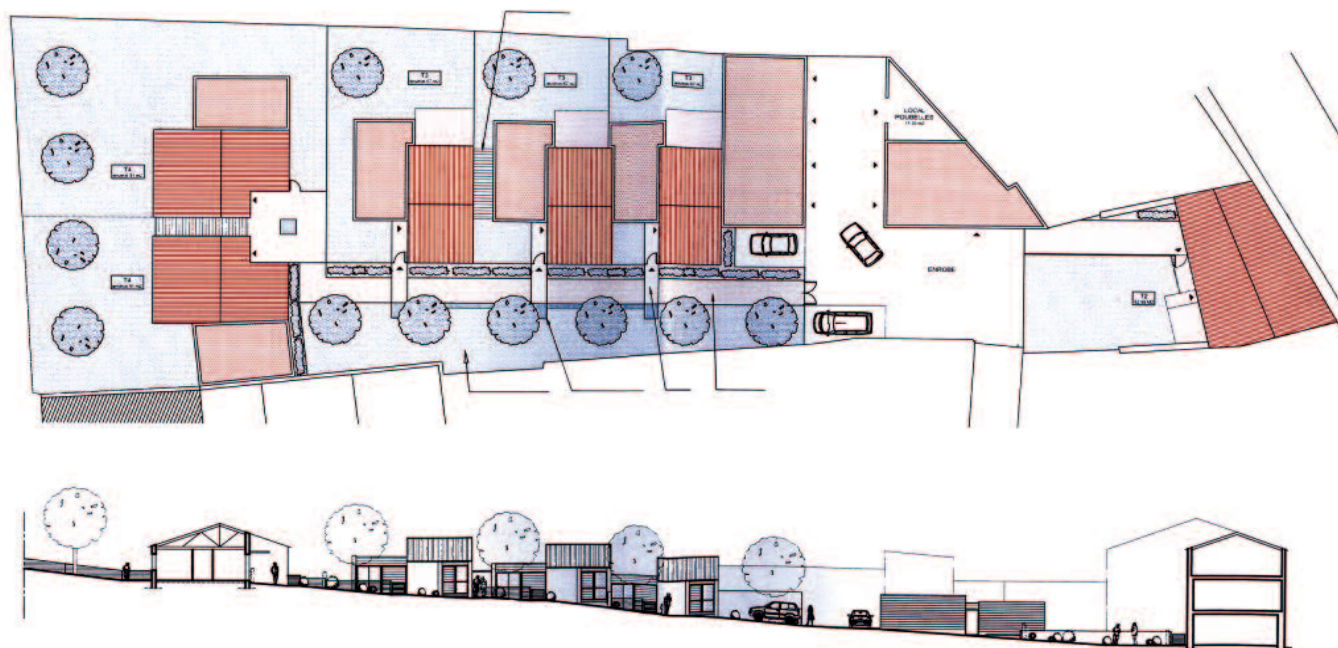
Après plusieurs rencontres et visites du site, le schéma d'aménagement a été défini ainsi que les orientations en matière de programme de travaux.

Cette opération verra la réalisation de 8 logements, 5 constructions neuves et 3 logements réhabilités (2 T2 – 3 T3 – 3 T4).

Le bâtiment donnant rue Gabriel Boudet sera entièrement réaménagé, avec un travail en façade. Afin de permettre les constructions neuves en fond de parcelle, la grange et la maisonnette attenante seront démolies.

Ces démolitions seront engagées rapidement pour faciliter les études de sol et effectuer un état des lieux sur terrain nu.

Le planning prévisionnel de l'opération a été validé comme suit :



Mai-Juin : Dépôt du permis de construire

Juillet : Travaux de démolition

Automne : Consultation des entreprises

Fin d'année : Démarrage des travaux

Durée d'exécution : 14 mois environ

On peut raisonnablement penser que la livraison des logements pourrait intervenir fin 2010, si le dossier ne prend pas de retard, notamment dans les accords de financement de l'Etat.

Le plan de financement fait actuellement l'objet de négociation entre les partenaires : Commune, OPHIS, et Etat.

La commune a déjà obtenu une aide financière de 76.000 Euros dans le cadre de la dotation globale d'équipement (DGE) pour l'acquisition de l'immeuble et les travaux de VRD.

Zoom sur le compostage

Le compostage est un moyen bénéfique de diminuer le poids de vos poubelles... Cela vous permet non seulement de détourner de vos ordures ménagères les déchets "fermentescibles" et donc de réduire votre quantité de déchets ; mais aussi de vous fabriquer un fertilisant 100 % naturel, de qualité et gratuit !

Le compost est le résultat de la transformation des déchets organiques, en présence d'eau et d'oxygène, grâce à des micro-organismes tels que les champignons microscopiques, bactéries... Plusieurs phases sont notables dans le processus de formation de cet amendement :

La décomposition :

pendant laquelle la température peut atteindre 70°C, la digestion commence !

La maturation :

la température baisse progressivement et d'autres organismes comme les lombrics, acariens et cloportes entrent en action, pour finir de réduire les matériaux organiques.

La phase finale :

tandis que la température est identique à celle ambiante. Les déchets sont métamorphosés en un produit stabilisé, comparable à l'humus.



Les grands principes à respecter...

- Déchiquez les résidus trop grands
- Alternez les matières lignifiées et herbacées, et mélangez les déchets secs avec les déchets humides, les fins et les plus grossiers
- Arrosez autant de fois que nécessaire, le tas doit être aussi humide qu'une éponge essorée, sans être mouillé
- Aérez le tas en le retournant régulièrement
- Ne déposez pas le contenu des sacs d'aspirateur car la poussière est souvent d'origine synthétique

Que déposer ?

- Tous déchets organiques, épluchures de légumes et de fruits, menus restes alimentaires, laitages, pain
 - Coquilles d'œuf, de fruits secs (noix, noisettes...) écrasées
 - Feuilles et sachets de thé, marc et filtres de café
- Fleurs coupées, plantes vertes fanées, petits morceaux de bois, branches de haie taillées, sciures, copeaux, cendres de bois, herbes tondues, feuilles, restes de potager...
- Papiers essuie-tout, mouchoirs en papier...

Comment faire son compost ?

Déposez vos déchets organiques en tas ou bien faites l'acquisition d'un composteur...
Le VALTOM* propose, chaque année aux usagers des composteurs de jardin à prix préférentiels !
Au total 10 599 composteurs ont ainsi été distribués sur le territoire du SBA depuis 1999...
Et pour cette année 2009, c'est environ 2000 composteurs supplémentaires qui seront distribués !

*VALTOM Syndicat de valorisation et de traitement des ordures ménagères - 04 73 44 24 24 - www.valtom63.fr



Ensemble pour l'environnement

POUR TOUTE INFORMATION :

0 800 831 181 (N°vert, appel gratuit) - sbacontact@sba63.fr
www.sba63.fr



La qualité du tri, un véritable enjeu !

ATTENTION aux erreurs de tri !



Avec une nette augmentation du nombre de bacs jaunes présentés à la collecte, la "tri attitude" est entrée dans les mœurs... Les résultats sont en effet encourageants avec **68 kg par habitant d'emballages recyclables collectés en bacs, sacs jaunes** et **32 kg par habitant de verre collectés dans les points d'apport volontaire en 2008.**

Continuons ainsi...

En contrepartie, nous ne devons pas relâcher nos efforts en vue d'améliorer les rendements du tri et de diminuer les erreurs de tri...

En effet, en 2008, sur la commune de Maringues, c'est encore un peu plus de **16 % du contenu des bacs jaunes qui a été encore refusé** au Centre de tri ! Ces déchets, non conformes, sont alors transportés en centre d'enfouissement technique : le surcoût est répercuté sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui est supportée par l'ensemble des usagers !

Il faut donc être très vigilant lorsque nous trions nos emballages.

Pensons à nous poser des questions récurrentes telles que :

- "Puis-je mettre tous types d'objets en plastique dans mon bac à couvercle jaune ?"

Non, seules les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables ! Il ne faut pas mettre de sacs en plastique, de barquettes en plastique ni de pots de yaourt dans mon bac jaune... alors, attention aux plastiques !

- "Puis-je déposer une barquette en polystyrène dans mon bac jaune ?"

Non, elle doit être déposée dans le bac à couvercle vert.

Rappel des consignes de tri...

Les ordures ménagères

Les emballages recyclables



- Les journaux, les magazines, le carton, les briques alimentaire
- Les boîtes et emballages métalliques
- Les bouteilles et flacons en plastique



- Les déchets alimentaires
- Les films et sacs en plastique
- Les petits emballages en plastique (yaourts, barquettes...)
- Le polystyrène
- Les couches-culottes et les articles d'hygiène souillés
- Les papiers et cartons gras ou souillés et les papiers spéciaux (calque, carbone)
- Les ampoules à filaments
- Les pots de fleurs, la vaisselle, la faïence, la porcelaine en petite quantité... sinon je les porte en déchèterie

Je dépose les bouteilles, pots et bocaux en verre aux points d'apport volontaire, dans les conteneurs à verre à proximité de mon domicile ou à la déchèterie.



Venez déposer... Merci de ne rien laisser aux abords de la déchèterie

Huiles de vidange et leur bidon, piles, tout venant, cartons, gravats, déchets verts, verres, ferraille, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages

Refection du Mur des Remparts

Depuis plusieurs semaines, vous pouvez apercevoir les travaux effectués sur le mur des remparts, boulevard Bergounioux. Au début des travaux de décrépiage, l'ampleur de la dégradation qui était cachée, a été mise en évidence. Devant cet état de fait, des décisions précises et efficaces ont été prises. D'abord l'achat de matériel capable d'effectuer des travaux de ce type, du matériel de protection et de sécurité pour les intervenants et les passants. Les travaux ont été partagés en plusieurs travées verticales, la première étant celle qui était en plus mauvais état. Des localisations dans le mur où les cailloux et autres matériaux n'étaient plus liés avec l'ensemble, ont été retirés et remplacés par des reprises bâties en briques. Plusieurs couches de crépis à la chaux où des liants en fibre plastique ont été ajoutés pour une meilleure solidité du crépis et un grillage dit « grillage à poules » a été tendu pour la finition des dernières couches.

Le rendu du travail que l'on aperçoit actuellement est dû, à l'efficacité et au sérieux de l'équipe d'exécutants et de son responsable.



Le monument au centre de notre cimetière a reçu un rafraîchissement. Les deux gros résineux qui dominaient de chaque côté ont été coupés, ce qui a aéré grandement. Trois ifs ont été plantés, les pierres et les plaques ont été nettoyées. La grille et les supports ont été peints.

Rue du Chéry, après les travaux effectués sur le réseau d'eau potable par la SEMERAP, un nombre important de branchements ont été refaits. Ceci a nécessité la réfection des trottoirs qui a été réalisée en dalles de Volvic par notre équipe de maçonnerie.

Le 19 Février, la réception des travaux de voirie a eu lieu Boulevard du Chéry, Rue du Chéry, Rue du Presbytère avec l'entreprise EUROVIA qui a effectué les travaux. Les services techniques quant à eux ont réalisé la peinture au sol des parkings ainsi que les indications de priorité (flèches, lignes blanches).

L'entretien des chemins ainsi que le broyage aux abords sont en cours. Le parc du matériel communal vient d'être doté d'un giro broyeur en plus, qui est à installer à l'arrière du tracteur, déporté en latéral, il a trois positions : verticale, horizontale et à 30° en dessous pour les talus en contrebas. L'acquisition de ce matériel a été faite auprès des Ets VACHER à Riom.

Entretien de l'éclairage public :

Par délibération en date du 09 décembre 2008, le Conseil Municipal a décidé de transférer au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme, la compétence relative au développement, au renouvellement et à l'entretien des installations et réseaux d'éclairage public sur notre commune.

Le SIEG a donc procédé au recensement de 454 foyers lumineux composés de 235 candélabres et 219 lampes de façades et 43 éclairages publics sportifs.

Le coût de la maintenance de l'éclairage public annuel s'élèvera pour l'année 2009 à :

0,50 Euros par habitant soit 1.302,50 Euros
6,60 Euros par point lumineux soit 3.280,20 Euros

Soit un total de 4.582,70 Euros

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS



Tout au long de l'année, nous sommes confrontés au même problème récurrent des déjections canines ; En effet, nous demandons aux propriétaires de chiens de prendre conscience que les trottoirs, les rues et places ne sont pas des lieux pour recevoir les déjections des bêtes qui sont souvent laissées en liberté ! Pensons un peu aux piétons qui empruntent les voies et qui courent à tout moment un danger pour éviter ces désagréments ; Pensons aussi aux agents chargés du nettoyage de la ville et respectons tout le monde.

Depuis plusieurs années, des sacs plastiques gratuits sont à la disposition de la population au secrétariat de Mairie.

Calendrier de collectes 2009

COMMUNE DE MARINGUES



JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 J collecte sélective	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J collecte sélective
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J collecte sélective	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M ordures ménagères	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J collecte sélective	8 D	8 M ordures ménagères
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J collecte sélective	10 S	10 M ordures ménagères	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J Férié	12 S
13 L	13 J collecte sélective	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M Férié	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M ordures ménagères	15 S Férié	15 M ordures ménagères	15 J	15 D	15 M ordures ménagères
16 J collecte sélective	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M ordures ménagères	17 J collecte sélective
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M ordures ménagères	19 S	19 L	19 J collecte sélective	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M ordures ménagères	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 J	22 S	22 M	22 J collecte sélective	22 D	22 M ordures ménagères
23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 S	24 L	24 J collecte sélective	24 S	24 M ordures ménagères	24 J
25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J collecte sélective	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M ordures ménagères	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M ordures ménagères
30 J collecte sélective	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L	31 M	31 S		31 J collecte sélective



Les collectes du bac vert et du bac jaune ont lieu entre 4h30 et 22h15 (merci de sortir vos bacs la veille au soir).

Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.

Pour la collecte, merci de bien respecter le point de présentation.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de MARINGUES :
la déchèterie est ouverte au public du mardi au samedi inclus,

ÉTÉ (du 01/05 au 31/10) de 9h-12h et 14h-18h45
HIVER (du 01/11 au 30/04) de 9h-12h et 14h - 16h45



La vie de votre médiathèque

Le monde bouge, les technologies sont de plus en plus performantes, l'informatique est partout... pourtant RIEN ne pourra remplacer le plaisir d'ouvrir un livre, rien ne pourra remplacer le plaisir de lire et de relire des pages qui nous ont fait vibrer, qui nous ont interrogé...

Certains livres font partie de nos meilleurs souvenirs. Ils sont des objets précieux qu'on aime à partager avec nos proches, partager le plaisir de commenter une histoire, partager le plaisir de découvrir des photos, des dessins sur un livre d'art, sur une Bande Dessinée, sur un documentaire...

Votre médiathèque vous offre 8348 livres = 8348 plaisirs !

RAPPEL

Pour les personnes qui ont un petit problème de vue, nous avons un choix de livres « large vision » (gros caractères) à l'Espace Accueil - Un plaisir à ne pas rater !

Vous avez la possibilité de partir en voyage sans le moindre coût puisque vous pouvez bénéficier du magazine GEO tous les mois (le dernier numéro est à consulter sur place).

Pour les enfants deux mensuels :

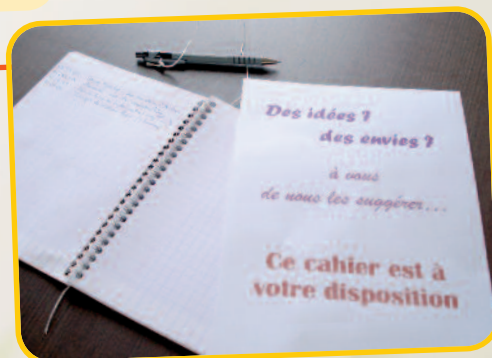
Pomme d'Api pour les 3/7 ans et Les Belles Histoires pour les 4/8 ans.

NOUVEAU

Le partage c'est aussi faire participer les lecteurs à la sélection des nouveautés, aussi nous mettons à votre disposition, à l'Espace Adulte, un cahier où vous pouvez inscrire vos suggestions.

Clin d'œil sur l'année 2008 en chiffres :

- 396 lecteurs
- 5 classes de scolaires
- le Centre de loisirs et le Relais d'Assistantes Maternelles ont fréquenté régulièrement notre médiathèque.
- 394 livres ont été achetés
- 68 romans et 32 documentaires ont été donnés par nos lecteurs.
- 16 artistes ont présenté leurs œuvres dans notre salle d'expositions
- 10 animations (raconte tapis, heure du conte, conférences - etc....) se sont déroulées à l'Espace Jeunesse et dans la Salle de projection.



Regard sur le premier semestre 2009

Le printemps des Poètes / Semaine de la Poésie du 4 au 12 Mars 2009

Une semaine riche en animation !

Pour les enfants :

Le mercredi 4 mars, Audrey Gannat a fait découvrir l'art de la mise en scène aux enfants à partir de 10 ans.

La fable de Jean de La Fontaine « la Cigale et la Fourmi » revue et corrigée a révélé à nos jeunes le plaisir d'apprendre tout en jouant comme de vrais comédiens !

Un arbre à Poèmes a été conçu par les enfants de l'atelier « la Boîte à Couleurs » (association Pro Patria) sous le contrôle de Jacky Fialon et Marie-Claude Cadoret et offert aux yeux de tous à l'Espace Jeunesse.



Pour les adultes : Le vendredi 6 mars 2009 Grand succès pour la soirée

« Hommage à Boris Vian » :

Le talent d'Irma Quinet et de Gérard Soumillard nous a fait voyager dans l'humour grinçant et décalé, empreint de désespoir et d'impertinence, de ce poète aux multiples facettes.

Le public, venu nombreux, a apprécié l'interprétation des deux comédiens et constaté combien les textes de Boris Vian restaient modernes avec une totale ouverture d'esprit et une pensée libre, 50 ans après sa mort.



A la salle de projection 3^{ème} étage

Itinéraire de lectures avec l'ABLF

Le 23 janvier 2009 :

Michèle Beligat et Rose-Marie Ryan de l'Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez ont lu des textes d'auteurs sur le thème « Toute ressemblance avec notre belle société... ». La parfaite diction des deux lectrices a fait ressentir à tous, l'émotion, l'effroi et l'humour de ces œuvres littéraires choisies et inspirées de la société d'aujourd'hui.



Initiation à la calligraphie

Isabelle Fenaux Richard, Graveuse et Calligraphe a initié 30 adultes et 10 enfants à l'art de la Calligraphie. Quatre cours de deux heures le samedi matin (24 janvier - 28 février - 14 mars et 25 avril) ont permis à nos adhérents d'apprendre les premiers rudiments de « l'art de la belle écriture » et de se familiariser au maniement de la calame, du tire-lignes... outils imprégnés de brou de noix pour tracer les lettres de l'alphabet.



A l'Espace Jeunesse :

Irma Quinet en raconte de belles à nos petits ! Noël, la neige, le loup, le voyage de Dame Tortue, l'Afrique...Histoires et contes sont fidèles tous les mois pour ravir nos enfants.



A l'Espace Accueil :

Avis de recherche...
ou Maringues à l'heure du cinéma :
du 20 mars au 20 avril 2009



Claude Berri nous a quitté.

Le tournage du film « Uranus » a marqué la vie de Maringues, aussi nous avons lancé un avis de recherche ...de souvenirs. Une façon de rendre hommage à ce grand cinéaste. Plusieurs maringois ont répondu à notre appel et nous ont prêtés gentiment leurs photos, revues de presse...

Le collège Louise Michel nous a cédé, pendant ce mois, un travail sur panneaux effectué par les élèves sur le tournage du film. Que tous soient ici remerciés de leur contribution.

L'exposition réalisée à l'aide de tous ces documents sur « Uranus » a engendré beaucoup de rencontres sympathiques, d'échanges de souvenirs, de discussions entre les acteurs de ces instants de vie.

Résultats de « CLASSE POLAR » avec l'A.B.L.F.

5^{ème} édition du prix littéraire

Les lecteurs de la Médiathèque ont lu et participé nombreux au vote de ce prix.

Le premier prix du meilleur roman policier a été décerné à :

Prix du jury :

PETITS ARRANGEMENTS
AVEC L'INFAME de PATRICE PARRY

Prix du public :

HECATOMBE LES BAINS
d' ALAIN WAGNEUR

Salle d'exposition

N'hésitez pas à descendre quelques marches pour aller voir les expositions !

Les œuvres s'exposent toutes les trois semaines avec une grande diversité.

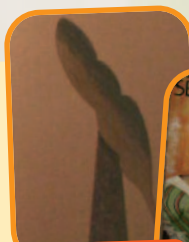
De la peinture à l'huile à l'aquarelle, de la photo d'art à la sculpture, chaque artiste donne un peu de lui-même et s'offre au regard du public. Une chance pour tous de découvrir les techniques et les différences de styles de ces acteurs de l'art en général.



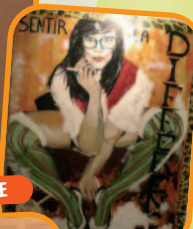
Jocelyne LOUBAT



Monique VILLIER



Claude GHIONE



Françoise ROBINE



Michel VASSAT



KESTA

CINÉ PARC



Le cinéma itinérant intercommunal,
le cinéma qui vient vers vous !

Le public de notre circuit apprécie toujours autant les films proposés puisqu'il continue de progresser.

Sur 31 séances (adultes, enfants et scolaires) proposées en 2008, 1845 spectateurs ont assisté à celles-ci contre 1636 en 2007 pour 34 séances.

CINE-PARC c'est :

UN FILM RÉCENT EN SOIRÉE,
le MARDI toutes les 3 semaines,

UN FILM POUR ENFANTS
à 15 H, pendant les vacances scolaires,

DES PRIX MODIQUES :

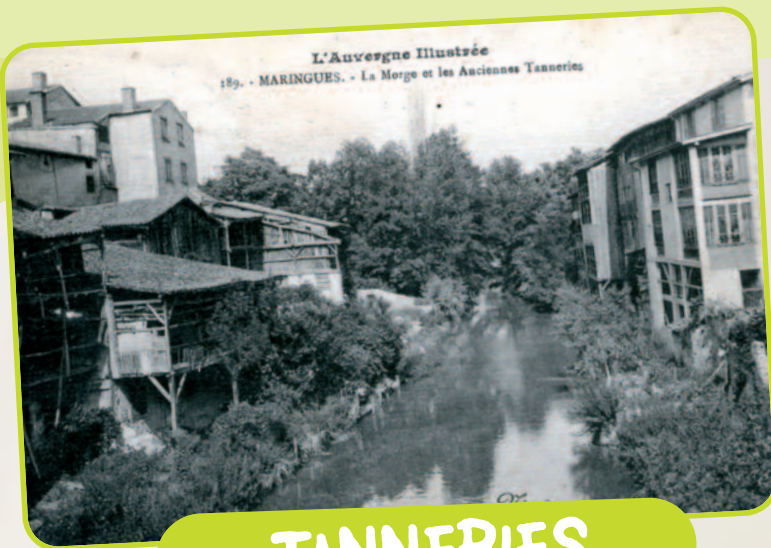
5 € plein tarif

3 € pour les enfants moins de 13 ans

38 € la carte de 10 tickets.

Projection dans la salle multimédias du Collège Louise Michel.

Le programme des films est à votre disposition à l'accueil de la Mairie et de la Médiathèque.



TANNERIES

Une réflexion sur les supports de médiation destinés à enrichir la visite du site et un diagnostic sur la recherche de partenariat et de financement des travaux ont fait suite aux enquêtes.

Le 11 mars, les élèves ingénieurs ont présenté les résultats de leur étude aux élus de la commune, de la communauté de communes et aux habitants de Maringues.

Fort de ce bilan, la commission des Tanneries - composée des élus de la commune, de la communauté de communes et des membres de l'Association de Sauvegarde et de mise en valeur des Tanneries - continue son travail afin que nos Tanneries soient plus attractives et deviennent un point fort pour les touristes qui visitent l'Auvergne.

Le musée sera accessible au public pendant la période estivale uniquement dans le cadre des visites guidées du bourg programmées par l'Office de Tourisme Riom Limagne.

Renseignements

Au téléphone : 04 73 38 59 45

par mail : contact@tourisme-riomlimagne.fr

Les décorations de Noël

Pour les fêtes de fin d'année, la municipalité a continué la décoration de ses quartiers, place de la bascule, parking du complexe sportif et à renouveler certains matériels, rideaux des beffrois et décorations du kiosque à musique place du foirail.

Afin de réduire la consommation d'électricité tout le matériel ancien, consommateur d'énergie a maintenant été remplacé par des guirlandes à LEID et la durée des illuminations de la ville a été réduite.

Cette année encore, beaucoup d'habitants de Maringues et des villages, les commerçants ont contribué à l'embellissement de la ville en décorant leur jardin, leur vitrine leur façade.

Concours de Foie Gras

15 Novembre 2008



La municipalité a organisé le 13^{ème} concours de foie gras qui reste une manifestation unique sur la région.

Cette année elle a connu un réel succès avec encore plus de visiteurs que les années précédentes venant de 67 communes du département et des départements limitrophes.

Pour ce 13^{ème} concours de foie gras, il y avait 30 exposants installés dans la salle d'honneur et dans l'extension sur le parking :

6 producteurs de foie gras

16 exposants en produits alimentaires (vins, fromages, viande et traiteur, boulanger, brasseur, fabricant d'huile, miel et confitures, escargots etc)

8 exposants en produits non alimentaires (décoration et vêtements)

Cette édition a connu plusieurs temps forts :

Le jury : Mr Eric Boucourt, Sous-Préfet de l'arrondissement de Thiers a participé au jury ainsi qu'à la remise des prix.

Les démonstrations de préparation de foie gras : Alain Pfister, en vrai passionné, a fait trois démonstrations pour montrer la préparation du foie gras. Il était relayé par une projection sur écran géant et toute la salle pouvait profiter de ses commentaires; ces prestations ont été très appréciées par un large public qui souvent a demandé des explications complémentaires une fois la présentation terminée.

Une visite surprise : André Chassaing, Député de l'arrondissement qui a visité l'ensemble des stands, dégusté les produits et a mangé au restaurant à midi.

La remise des prix : Jean-Yves Gouttebel, Président du Conseil Général, Claude Boilon, Vice Président, Tony Bernard, Président du Parc Livradois Forez ont remis les prix et les diplômes aux producteurs de foie gras....

Les résultats du 13^{ème} concours de foie gras :

En catégorie conserve :

1^{er} Bertrand RELIER de Vinzelles

2^{ème} Marinette JALLAT de Saint Julien Puy Lavèze :

3^{ème} Anne-Marie SABATIER de Lorlanges

En catégorie semi conserve :

1^{er} prix Christophe CROUZET de Manglieu

2^{ème} prix Armand PONTVIANNE de Haute Loire

3^{ème} prix Marinette JALLAT de Saint Julien Puy Lavèze :

En catégorie sous-vide :

1^{er} prix Christophe CROUZET de Manglieu

2^{ème} prix Armand PONTVIANNE de Haute Loire

3^{ème} prix Le Domaine de Limagne de Chappes

Mr Alfred GROS de la DDAF a remis la médaille d'argent du Ministère de l'Agriculture à Mr Armand PONTVIANNE pour la progression de la qualité de sa production et sa fidélité au concours.



Cette année c'est plus de 150 convives qui ont apprécié le repas confectionné par Roland VIGIER et son équipe du restaurant Le Clos Fleuri autour du thème le canard.

Les démonstrations faites par Alain Pfister projetées sur écran et le repas de midi qui maintenant est renommé, permettent aux visiteurs de rester du milieu de matinée jusqu'à la remise des prix.

LIMAGNE BORDS D'ALLIER



10 ans déjà !

Afin de fêter le dixième anniversaire de la création de la Communauté de Communes, une journée « portes ouvertes » sera organisée le 11 juillet avec au programme : conférence, expositions, visite... Un flash-infos sera distribué fin juin afin de convier la population du territoire à cette manifestation.

ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES DE PAQUES

Il a ouvert ses portes du 6 au 17 avril. En partenariat avec le Pays Vichy Auvergne, les enfants ont été initiés à l'art de la fresque grâce à l'intervention de Laurentin DIMISCA, peintre roumain et Eddy VITALONE peintre moulinois.

La seconde semaine a été consacrée au théâtre avec l'intervention d'Audrey GANNAT professeur d'expression scénique. Des sorties ont également été organisées (piscine, parc Kizou, Cinéma...). Prochaine session : du 6 juillet au 6 août.



RELAIS PARENTS-ASSISTANTES MATERNELLES

Animée par la conteuse Isabelle DELAVET, la fête de printemps a eu lieu le samedi 28 mars à la salle des fêtes de Saint André Le Coq. Ce spectacle a rassemblé 80 personnes : enfants, parents et assistantes maternelles des Communautés de communes Limagne Bords d'Allier et Coteaux de Randan. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter et de jeux.

DU NOUVEAU SUR NOTRE SITE :

Un service accessible depuis le site internet pour tous les administrés en recherche : d'un guide des droits et démarches, d'un annuaire géo-localisé (valorisant l'équipement et l'animation du territoire) et de formulaires administratifs téléchargeables.

Il suffit pour cela de vous connecter au www.limagne-bords-allier.org

FESTIVAL ART ET PASSION EN LIMAGNE BORDS D'ALLIER

Dans le cadre de la mise en valeur de son patrimoine culturel, le 7^{ème} FESTIVAL ART ET PASSION EN LIMAGNE BORDS D'ALLIER se déroulera le 29 et 30 août. Les artistes amateurs sont invités à exposer leurs travaux. Si vous souhaitez participer, contactez nous.

OPERATION « NETTOYONS LA NATURE »

Cette opération se déroulera le samedi 26 septembre. Tout volontaire pourra ainsi effectuer un geste pour son environnement : il s'agira de nettoyer des sites de leurs déchets. Ils sont ensuite triés, recyclés ou détruits par des structures agréées. Les modalités de participation à cette journée seront précisées dans notre prochain flash-infos.

CONTACTS

Communauté de communes Limagne Bords d'Allier : 3, place François Seguin - 63350 MARINGUES

Tél : 04.73.68.71.80 - Fax : 04.73.68.74.37

Relais Parents /Assistants maternelles : Claudine BUISSON 04.73.73.86.94

Accueil de loisirs : Martine TIXIER 04.73.68.62.67